



# Une question logement ... ... Frappez à la bonne porte.

L'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais répond à vos questions liées au logement **GRATUITEMENT** et en toute objectivité.

Un lieu de permanence de proximité vous reçoit le 2ème et le 4ème jeudi après-midi du mois de 14h à 17h.

